



Place des Aires
04800 GREOUX LES BAINS
Tél. : 04.92.78.14.39
fax :

Rapport N° 21/2019

Lieu : Place Hôtel de ville (de) - 04800 Gréoux les Bains (France)

Affaire : Constat avis enquête publique PLU

Objet :

Référence :

Natinf : /



RAPPORT DE CONSTATATION

En l'an deux mille dix-neuf, le quatre Juillet à dix heures

--- Nous soussigné(s), Brigadier Chef Principal VALLIERE Gérome, , agents de police judiciaire adjoint ----
-- En résidence à la Police Municipale de Gréoux les Bains ---
--- Dûment assermenté(s) et agréé(s) par Monsieur le Procureur de la République et M. le Préfet, ---
--- Vu les articles 21/2°, 21-2, et D15 du Code de Procédure Pénale, ---
--- Vu les articles L511-1 à L515-1 du Code de la Sécurité Intérieure, ---
--- Revêtu(s) de notre tenue d'uniforme et muni des insignes apparents de notre qualité, en exécution des ordres reçus, rapportons les opérations suivantes ---

-- Le 18 avril 2019, nous sommes sollicité par le service urbanisme de la commune afin de procéder aux constatations relatives aux mesures de publicité de l'enquête publique sur le PLU à compter du 24 avril 2019 jusqu'au 14 juin 2019. Ces mesures consistent en l'affichage de l'arrêté portant organisation de l'enquête publique et de l'avis d'enquête publique en divers points de la commune, ainsi qu'à une communication via le site internet et les panneaux lumineux d'information. --

-- Au cours de la période du 24 avril au 14 juin, nous avons pu constater que les mesures de publicité de l'avis d'enquête publique sur la révision du plan local d'urbanisme ont bien été effectuées de manière continue de la façon suivante :

- o Place de l'hôtel de ville (affichage arrêté municipal n°2019-093 et avis d'enquête publique)
- o Poste de police municipale (avis d'enquête publique)
- o 8 rue des écoles (affichage arrêté municipal n°2019-093 et avis d'enquête publique)
- o Centre technique municipal (avis d'enquête publique)
- o Panneaux lumineux d'information de la commune
- o Site internet mairie-greouxlesbains.fr

-- Des prises de vues photographiques des divers lieux et des captures d'écran du site internet sont réalisés tout au long de notre période de constatation. Nous annexons ces clichés au présent rapport. --

-- Ce jour, rédigeons le présent rapport que nous transmettons à notre hiérarchie pour faire valoir ce que de droit. --

VALLIERE Gérome, Brigadier Chef Principal à la ville de Gréoux les Bains

Signature des intervenants :

Destinataires :

Nb Copies	Destinataire
1	Monsieur le Maire
1	Service Urbanisme
1	Archives PM

Date de clôture : Le 04/07/2019

Vu pour être transmis
(Cachet & Signature)





COMMUNE DE GREOUX-LES-BAINS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté municipal n°2019/093 du 23 avril 2019, Monsieur le Maire de Gréoux-les-Bains a prescrit une enquête publique sur le projet de révision du Plan local d'urbanisme (PLU).

L'enquête se déroulera à la Mairie de Gréoux-les-Bains **du lundi 13 mai 2019 à 8h30 au vendredi 14 juin 2019 à 16h30 inclus** pour une durée de 33 jours consécutifs.

Madame Françoise BROILLIARD, Urbaniste O.P.Q.U, a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Marseille comme Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public en Mairie de Gréoux-les-Bains (Place de l'Hôtel de Ville), pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture soit **du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h**, à l'exception des jours fériés.

Le dossier sera également disponible pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune <https://www.mairie-greouxlesbains.fr/> et sur un poste informatique mis à disposition gratuitement en Mairie pendant ses jours et horaires habituels d'ouverture.

Une évaluation environnementale a été réalisée dans le cadre de la révision du PLU de Gréoux-les-Bains. L'évaluation environnementale, son résumé non-technique et l'avis de l'autorité compétente en matière d'environnement sont joints au dossier soumis à enquête publique.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur le **registre d'enquête** ouvert à cet effet et accessible en Mairie de Gréoux-les-Bains aux jours et heures habituels d'ouverture ou les adresser :

- par courrier postal à :

**Madame la Commissaire Enquêteur
Mairie de Gréoux-les-Bains
Place de l'Hôtel de Ville
04800 GREOUX-LES BAINS**

- par courrier électronique, sur l'adresse e-mail : enqueteplu@mairie-greouxlesbains.fr

La Commissaire Enquêteur se tiendra également à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites ou orales en Mairie de Gréoux-les-Bains :

- le mardi 14 mai de 9h à 12h
- le mercredi 22 mai de 16h à 19h
- le samedi 25 mai de 9h à 12h
- le jeudi 6 juin de 9h à 12h
- le vendredi 14 juin de 13h30 à 16h30

Les observations et propositions du public seront consultables en Mairie et sur le site internet de la commune : <https://www.mairie-greouxlesbains.fr/>

Le rapport et les conclusions de la Commissaire Enquêteur, remis dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune: <https://www.mairie-greouxlesbains.fr/> pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal de la commune de Gréoux-les-Bains pourra approuver, par délibération, la révision du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la Commissaire Enquêteur.

Les informations relatives au dossier peuvent être demandées au service aménagement et urbanisme (ouvert au public le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 / par téléphone au 04.92.78.00.25 / par courrier électronique sur urba@mairie-greouxlesbains.fr / par voie postale à Mairie de Gréoux-les-Bains, Place de l'Hôtel de Ville, 04800 GREOUX-LES-BAINS)

ARRETE DU MAIRE

Service aménagement et urbanisme

OBJET : Organisation de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Maire de la Commune de Gréoux-les-Bains,

- Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-19 et R.153-18 ;
- Vu** le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 à L.123-18 et R.123-1 à R.123-46 ;
- Vu** la délibération n°2016-017 du conseil municipal en date du 21 mars 2016 ayant prescrit la révision du PLU ;
- Vu** la délibération n°2017-092 du conseil municipal en date du 20 novembre 2017 ayant précisé les objectifs poursuivis par la révision du PLU ;
- Vu** les délibérations n°2017-093 et n°2018-077 du conseil municipal prenant acte de la tenue en son sein d'un débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), respectivement le 20 novembre 2017 et le 13 septembre 2018 ;
- Vu** la délibération n°2019-001 du conseil municipal en date du 22 janvier 2019 tirant le bilan de la concertation publique et arrêtant le projet de PLU ;
- Vu** les différents avis recueillis sur le projet de PLU arrêté ;
- Vu** la décision n°E19000042/13 de Mme le Président du Tribunal Administratif de Marseille en date du 25 mars 2019 désignant Mme Françoise BROILLIARD, Urbaniste O.P.Q.U, en qualité de commissaire-enquêteur ;
- Vu** les pièces du dossier soumis à enquête publique ;

ARRETE

Article 1 : DATES, DUREE, OBJET ET LIEU DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du PLU de la commune de Gréoux-les-Bains **du lundi 13 mai 2019 à 8h30 au vendredi 14 juin 2019 à 16h30 inclus** soit pendant 33 jours consécutifs.

Le PLU est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

La commune de Gréoux-les-Bains est dotée d'un PLU depuis le 15 février 2011.

De compétence communale, la révision générale du PLU a été prescrite par délibération du conseil municipal en date du 21 mars 2016 et le projet de PLU, soumis à enquête publique, arrêté lors de sa séance du 22 janvier 2019.

Des informations relatives à ce projet peuvent être demandées auprès du service aménagement et urbanisme de la Mairie de Gréoux-les-Bains (dont les coordonnées sont indiquées à l'article 11 du présent arrêté).

ARRETE DU MAIRE

Le siège de l'enquête publique est fixé à la Mairie de Gréoux-les-Bains, Place de l'Hôtel de Ville - 04800 GREOUX-LES-BAINS.

Article 2 : DESIGNATION DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR

Madame Françoise BROILLIARD, Urbaniste O.P.Q.U., a été désignée commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Marseille.

Article 3 : INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Une évaluation environnementale a été réalisée dans le cadre de la révision du PLU de Gréoux-les-Bains. L'évaluation environnementale, son résumé non-technique et l'avis de l'autorité compétente en matière d'environnement sont joints au dossier soumis à enquête publique.

Article 4 : MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU DOSSIER AU PUBLIC

Les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public en Mairie de Gréoux-les-Bains, pendant la durée de l'enquête, du 13 mai 2019 au 14 juin 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture **soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h**, à l'exception des jours fériés.

Le dossier sera également disponible pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune <https://www.mairie-greouxlesbains.fr/> et sur un poste informatique mis à disposition gratuitement en Mairie pendant ses jours et horaires habituels d'ouverture.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès l'affichage du présent arrêté et pendant la durée de l'enquête publique.

Article 5 : RECUEIL DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC

Article 5.1- Registre d'enquête et courriers

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur le **registre d'enquête** à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire-enquêteur, et accessible en Mairie de Gréoux-les-Bains aux jours et heures habituels d'ouverture ou les adresser :

- par courrier postal à :

**Madame la Commissaire-Enquêteur
Mairie de Gréoux-les-Bains
Place de l'Hôtel de Ville
04800 GREOUX-LES BAINS**

- par courrier électronique, sur l'adresse e-mail créée pour la durée de l'enquête publique : enqueteplu@mairie-greouxlesbains.fr

Article 5.2- Permanences de la commissaire-enquêteur

La commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites ou orales en Mairie de Gréoux-les-Bains aux dates et heures suivantes :

ARRETE DU MAIRE

- le mardi 14 mai 2019 de 9h à 12h ;
- le mercredi 22 mai 2019 de 16h à 19h ;
- le samedi 25 mai 2019 de 9h à 12h ;
- le jeudi 6 juin 2019 de 9h à 12h ;
- le vendredi 14 juin 2019 de 13h30 à 16h30.

Article 6 : CONSULTATION DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC

Les observations et propositions du public seront consultables en Mairie et sur le site internet de la commune : <https://www.mairie-greouxlesbains.fr/>

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des observations et propositions du public pendant toute la durée de l'enquête.

Article 7 : MESURES DE PUBLICITE

Un avis d'enquête publique sera publié, en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans les deux journaux désignés ci-après :

- La Provence
- Haute Provence Info

Cet avis et le présent arrêté seront affichés à la Mairie et publiés sur le site internet de la commune : <https://www.mairie-greouxlesbains.fr/>

L'avis d'enquête publique sera également affiché au poste de police municipale (Place des Aires), au Centre technique municipal (Chemin de l'Auro) et sur le panneau d'affichage situé 8, rue des Ecoles.

Article 8 : CLOTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 1, le registre d'enquête sera clos et signé par la commissaire-enquêteur.

Dans un délai de huit jours à compter de la réception du registre et des documents annexés, la commissaire-enquêteur rencontrera le Maire de la commune de Gréoux-les-Bains et lui communiquera les observations écrites ou orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le Maire disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Article 9 : REMISE ET DIFFUSION DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR

Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, la commissaire-enquêteur transmettra au Maire de Gréoux-les-Bains le dossier de l'enquête accompagné du registre et des pièces annexées, avec son rapport et ses conclusions motivées. Elle transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal Administratif de Marseille et au Préfet des Alpes-de-Haute-Provence.

ARRETE DU MAIRE

Le rapport, conformément aux dispositions des articles L.123-15 et R.123-19 du code de l'environnement, relatara le déroulement de l'enquête et examinera les observations et propositions recueillies. Les conclusions motivées seront consignées dans un document séparé précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve ou défavorables au projet.

Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Mairie de Gréoux-les-Bains aux jours et heures habituels d'ouverture et, ce pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront également publiés pendant un an sur le site internet de la commune: <https://www.mairie-greouxlesbains.fr/>

Article 10 : APPROBATION DE LA REVISION DU PLU

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal de la commune de Gréoux-les-Bains pourra approuver, par délibération, la révision du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commissaire-enquêteur.

Article 11: DEMANDES D'INFORMATIONS

Les informations relatives à l'enquête publique et au projet de révision du PLU peuvent être demandées auprès du service aménagement et urbanisme de la Mairie de Gréoux-les-Bains :

- ouvert au public le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30;
- par téléphone au 04.92.78.00.25 ;
- par courrier postal adressé à Monsieur le Maire à : Mairie de Gréoux-les-Bains - Place de l'Hôtel de Ville - 04800 GREOUX-LES-BAINS;
- par courrier électronique à l'adresse : urba@mairie-greouxlesbains.fr

Article 12 : TRANSMISSION DE L'ARRETE

Le présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute Provence ;
- Madame la Commissaire-Enquêteur ;
- Madame le Président du Tribunal Administratif de Marseille.

Fait à Gréoux-les-Bains, le 23 avril 2019,

Le Maire,



Paul AUDAN

Affichage avis enquête publique de révision du PLU en date du 24 avril 2019



Diffusion sur les panneaux lumineux



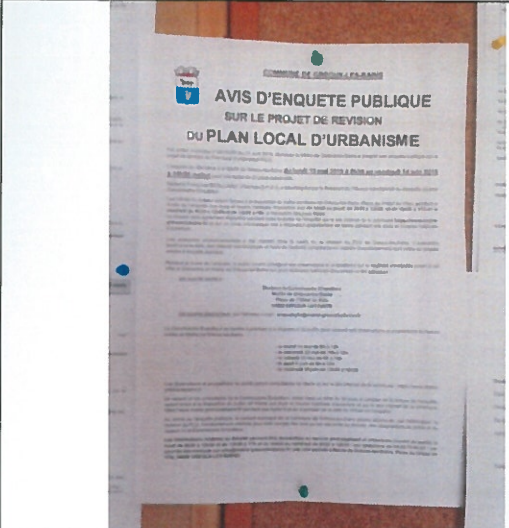
Police municipale (avis d'enquête publique)



Mairie (arrêté n°2019-093)



Mairie (avis d'enquête publique)



Centre technique municipal (avis d'enquête publique)



8 rue des écoles (avis d'enquête publique et arrêté n°2019-093)



Affichage avis enquête publique de révision du PLU en date du 02 mai 2019



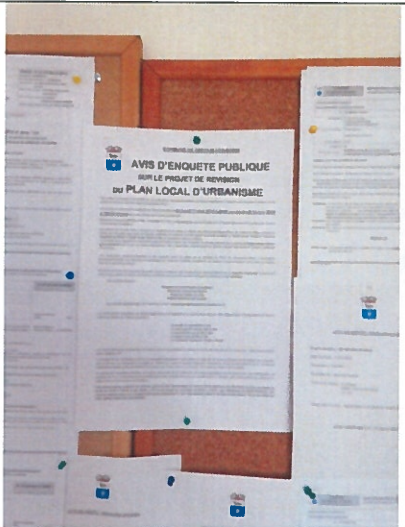
Diffusion sur les panneaux lumineux



Police municipale (avis d'enquête publique)



Mairie (arrêté n°2019-093 et avis d'enquête publique)



Centre technique municipal (avis d'enquête publique)



8 rue des écoles (avis d'enquête publique et arrêté n°2019-093)



Affichage avis enquête publique de révision du PLU en date du 07 mai 2019



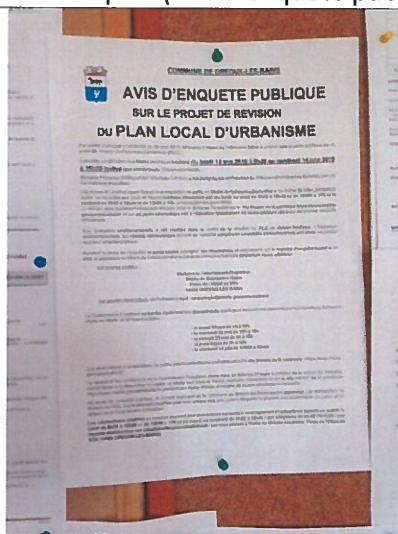
Diffusion sur les panneaux lumineux



Police municipale (avis d'enquête publique)



Mairie (arrêté n°2019-093 et avis d'enquête publique)



Centre technique municipal (avis d'enquête publique)



8 rue des écoles (avis d'enquête publique et arrêté n°2019-093)



Affichage avis enquête publique de révision du PLU en date du 15 mai 2019



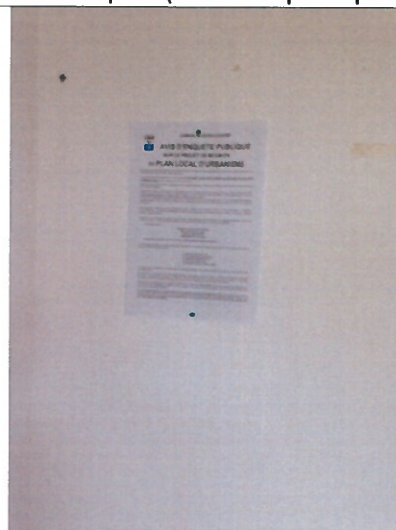
Diffusion sur les panneaux lumineux



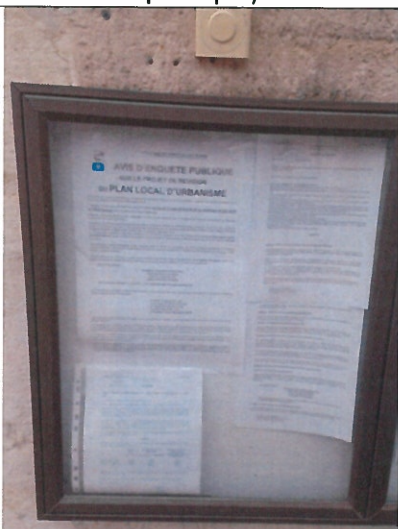
Police municipale (avis d'enquête publique)



Mairie (arrêté n°2019-093 et avis d'enquête publique)



Centre technique municipal (avis d'enquête publique)



8 rue des écoles (avis d'enquête publique et arrêté n°2019-093)



Affichage avis enquête publique de révision du PLU en date du 23 mai 2019



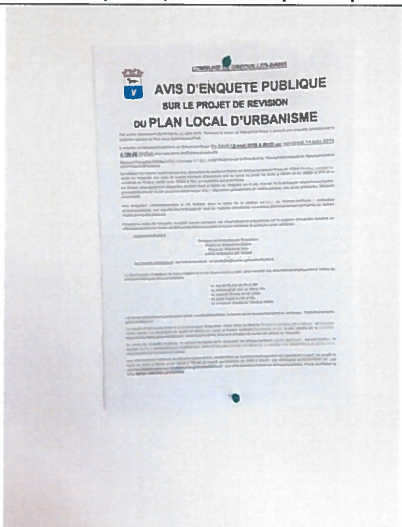
Diffusion sur les panneaux lumineux



Police municipale (avis d'enquête publique)



Mairie (arrêté n°2019-093 et avis d'enquête publique)



Centre technique municipal (avis d'enquête publique)



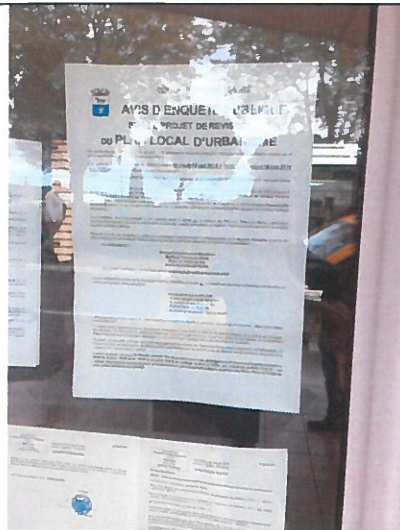
8 rue des écoles (avis d'enquête publique et arrêté n°2019-093)



Affichage avis enquête publique de révision du PLU en date du 28 mai 2019



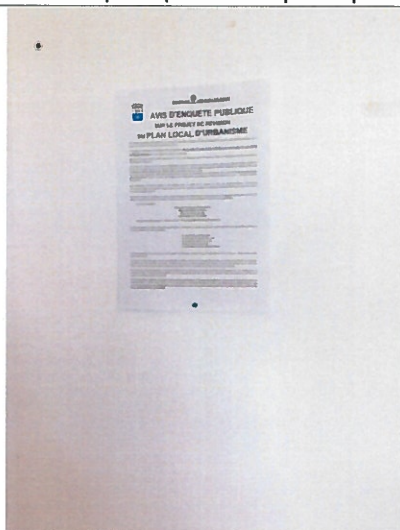
Diffusion sur les panneaux lumineux



Police municipale (avis d'enquête publique)



Mairie (arrêté n°2019-093 et avis d'enquête publique)



Centre technique municipal (avis d'enquête publique)



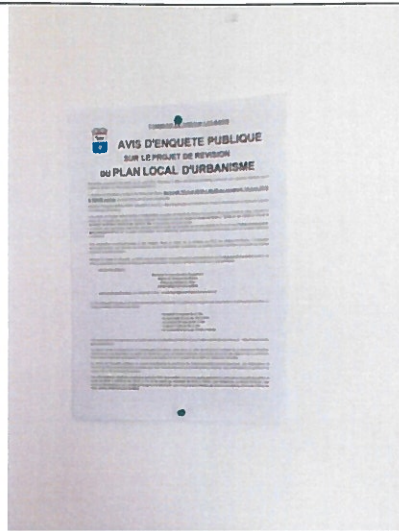
8 rue des écoles (avis d'enquête publique et arrêté n°2019-093)



Affichage avis enquête publique de révision du PLU en date du 07 juin 2019



Police municipale (avis d'enquête publique)



Centre technique municipal (avis d'enquête publique)



Mairie (arrêté n°2019-093 et avis d'enquête publique)



Diffusion sur les panneaux lumineux



Affichage avis enquête publique de révision du PLU en date du 11 juin 2019



Police municipale (avis d'enquête publique)



Mairie (arrêté n°2019-093 et avis d'enquête publique)



8 rue des écoles (avis d'enquête publique et arrêté n°2019-093)



Site internet mairie Gréoux-les-Bains le 24 avril 2019



Révision générale du PLU

La commune de Gréoux-les-Bains a engagé la révision générale de son Plan local d'urbanisme (PLU) afin d'adapter le projet de territoire à l'évolution des besoins de la population et de son territoire.

A l'occasion de la phase d'élaboration du projet, le territoire sera consulté par la population et les associations locales à travers des ateliers de concertation et de concertation publique.

Préparez les propositions et les avis que vous souhaitez déposer au sein de la Commission d'urbanisme de la commune de Gréoux-les-Bains. Les propositions et avis seront étudiés et intégrés au projet de PLU.

Il s'agit de donner votre avis sur les orientations et propositions.

Pour en faire une enquête publique et répondre au **mandat 13 mai au vendredi 14 juin 2019** à la mairie de Gréoux-les-Bains pour les ateliers de concertation, rendez-vous à la mairie de Gréoux-les-Bains.

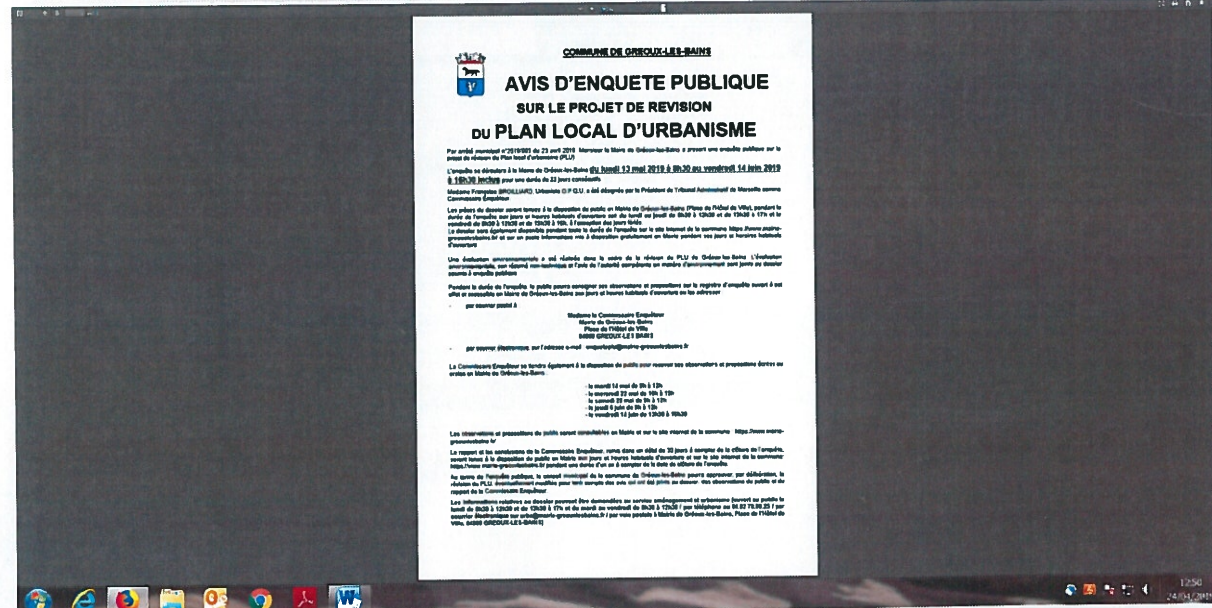


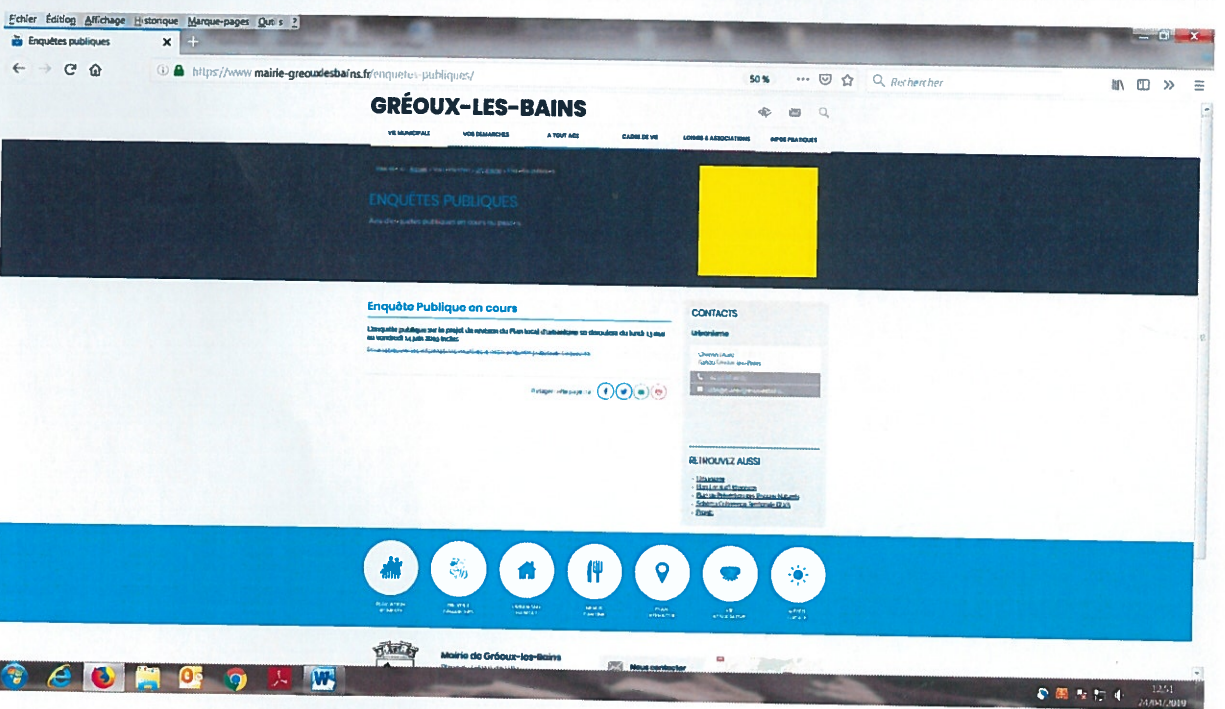
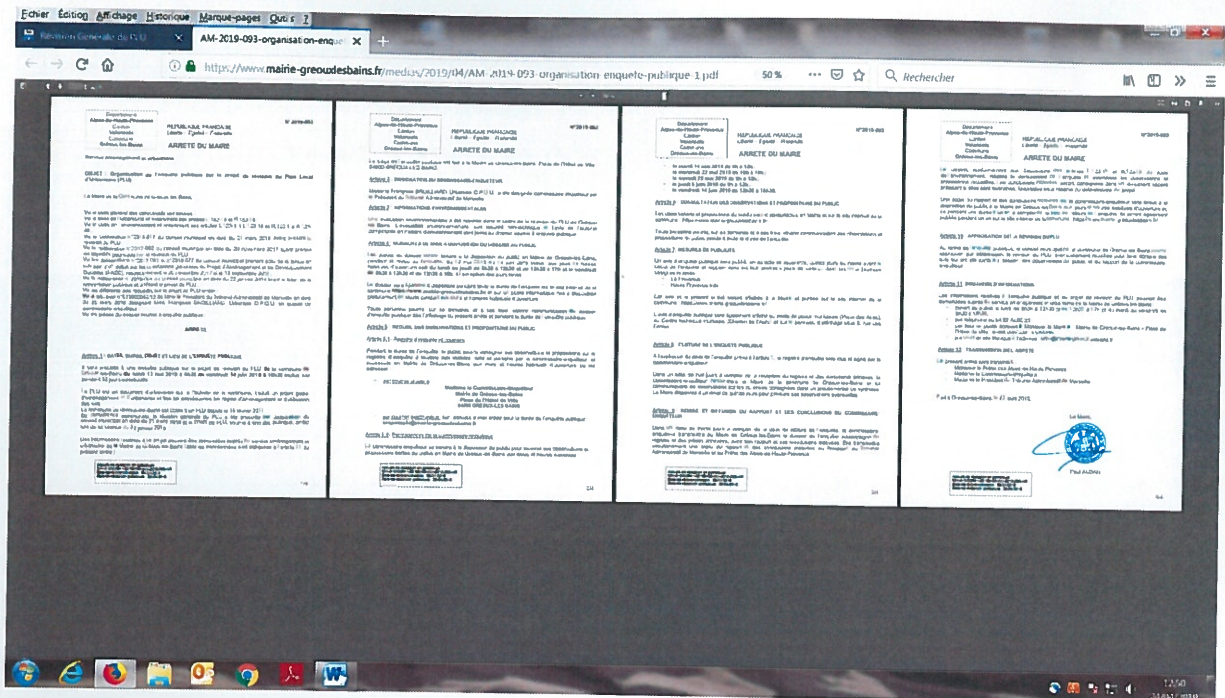
Les pièces du dossier de l'enquête publique ainsi que les avis des citoyens et des associations sont publiés sur le site de la mairie de Gréoux-les-Bains.

Pour plus d'informations sur l'enquête publique, vous pouvez consulter [le site de la mairie de Gréoux-les-Bains](http://www.mairie-greouxlesbains.fr/medias/2019/04/avis-denquete-publique.pdf).

Dossier soumis à enquête publique :

- Rapport de présentation
- Plans
- Documents de référence



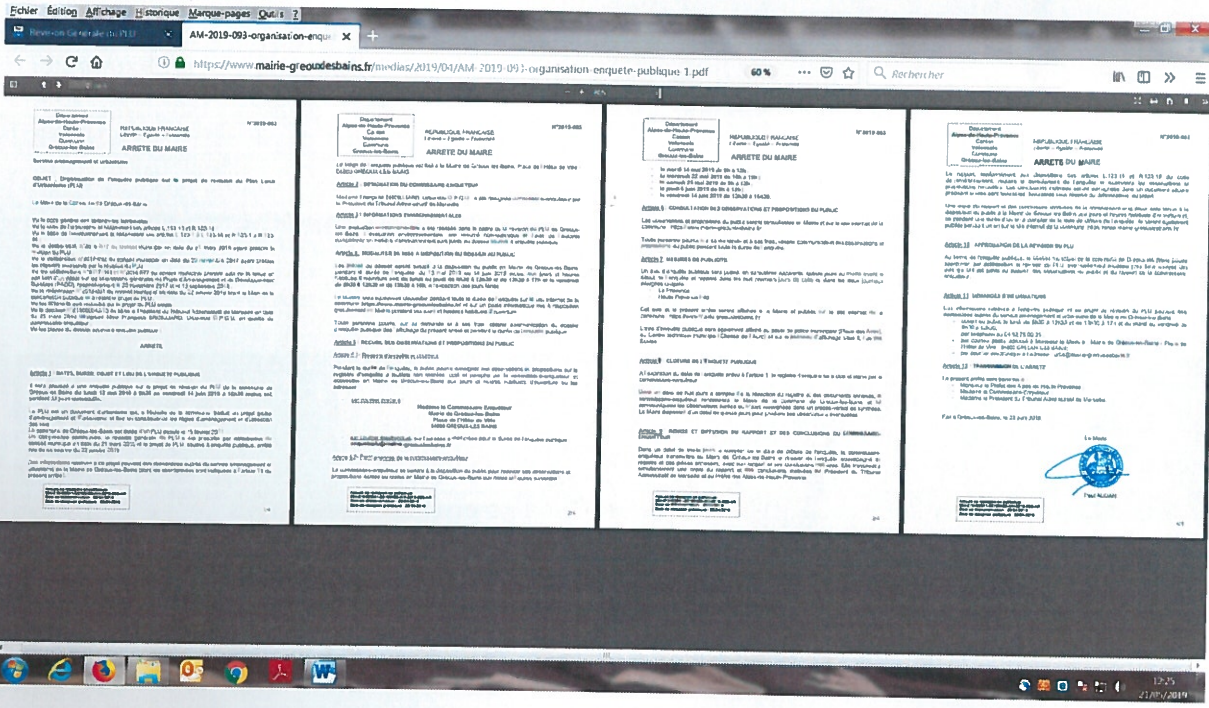


Site internet mairie Gréoux-les-Bains le 7 mai 2019

The screenshot shows the website for the 'Révision Générale du PLU' (General Revision of the Local Urban Plan) in Gréoux-les-Bains. The page features a navigation menu with links for 'VE MUNICIPAL', 'VOS DEMARCHES', 'A TOUT AIG', 'CADRE DE VIE', 'LOISIRS & ASSOCIATIONS', and 'RETOUR PRATIQUES'. The main content area is titled 'Révision générale du PLU' and includes a sub-section 'EN SAVOIR PLUS' with a PDF icon and a 'RETROUVEZ AUSSI' section with links to 'Plan de Prévention des Risques Inondation', 'Schéma de Cohérence Territoriale', 'Schéma d'Aménagement Urbain', and 'Plan Local d'Urbanisme'. A 'Dossier soumis à enquête publique' section is also visible, with a link to 'Rapport de présentation'.

The screenshot displays a PDF document titled 'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME' from the 'COMMUNE DE GREOUX-LES-BAINS'. The document is dated 12 mai 2019 and is signed by the Mayor, Stéphane Baudouin. It details the process of revising the local urban plan, including the public consultation period from May 14 to June 14, 2019. The document also mentions the 'Commission d'Aménagement Urbain' and provides contact information for the town's administration.





Site internet mairie Gréoux-les-Bains le 4 juin 2019

The screenshot shows the website for the 'Révision Générale du PLU' (General Revision of the Local Urban Plan) in Gréoux-les-Bains. The page features a navigation menu with categories like 'VIE MUNICIPALE', 'VOS REMARQUES', 'A TOUT AGE', 'CADRE DE VIE', 'LOISIRS & ASSOCIATIONS', and 'INFOS PRATIQUES'. The main content area is titled 'Révision générale du PLU' and includes a sub-header 'En savoir plus'. Below this, there is a section for 'RETROUVEZ AUSSI' with links to various documents. A PDF icon is visible, and a 'Cliquez pour agrandir' link is present. The page also mentions a public consultation period from June 12 to June 14, 2019.

This screenshot displays a PDF document titled 'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME' from the 'COMMUNE DE GREOUX-LES-BAINS'. The document is dated June 12, 2019, and is signed by the Mayor, Christophe Bouchard. It details the public consultation process for the revision of the local urban plan, including the dates and times for the public inquiry. The document is presented in a clean, professional layout with clear headings and bullet points.



